



Paris le 15 juin 2021

Communiqué de presse

L'appel à la grève et à la mobilisation des psychologues le 10 juin 2021, lancé par l'intersyndicale UNSA Santé et Sociaux, FO Services publics et de Santé et FO Action Sociale afin de rallier le plus grand nombre de psychologues dans la défense et la reconnaissance de leur profession a été largement suivi à Paris comme dans de nombreuses villes de Province (près de 1500 à Paris, et de très nombreux rassemblements en province).

A Paris, une délégation FO et UNSA Santé et Sociaux a été reçue par Madame Bénédicte Roquette et Monsieur Philippe Romac membres du Cabinet du Ministre en charge du dossier des psychologues.

Nous avons tout d'abord rappelé notre opposition à tout projet de loi visant à créer un ordre des psychologues, **Nous avons eu l'assurance que le gouvernement ne soutenait pas l'initiative de députés qui l'avaient proposées.**

Nous avons déposé notre cahier de revendications, à savoir :

- La réécriture de l'arrêté du 10 mars 2021 pour son non-respect de la pluralité des approches psychologiques en instaurant une vision unique de l'évaluation des enfants présentant certains troubles du développement ;
- Le respect des statuts particuliers des psychologues et notamment le respect de la pluralité des méthodes, outils et orientations théoriques des psychologues ;
- Le respect de la circulaire d'avril 2012, quant à l'évaluation des psychologues et la garantie du maintien de la fonction formation, information, recherche, propre à la profession de psychologue ;
- L'accès direct du public aux psychologues, sans para médicalisation: les psychologues exigent le respect de la loi de 1985 et le respect de leur autonomie ;
- La revalorisation des grilles indiciaires de rémunération ;
- L'augmentation du ratio promus-promouvables pour l'accès des psychologues à la catégorie Hors Classe ;
- Un plan de titularisation massif des psychologues de la Fonction Publique Hospitalière ;
- La création de postes supplémentaires pérennes dans les CMP, CMPP, afin de répondre décemment à la demande d'un public en souffrance afin de lui garantir l'accès sans délais. La création des CMPP et CMP nécessaires, contre Le projet en cours de création de « plateforme ressource médico-sociale pour la prise en charge des enfants avec des troubles neuro-développementaux »

Après plus d'une heure d'échange, nous avons obtenus l'assurance qu'un groupe de travail et de concertation allait se réunir dans les prochains mois avec nos organisations syndicales. Nous y porterons nos revendications.

Par ailleurs nous avons dénoncé l'absence de psychologues aux assises de la psychiatrie et de la santé mentale et demandé à être intégré à ce travail.

Les syndicats FO et UNSA remercient l'ensemble des psychologues qui se sont mobilisés massivement. Nous ne manquerons pas de vous tenir informé des suites unitaires que nous donnerons et prendrons si les engagements ne sont pas tenus.